

Pays de la Loire, Sarthe  
Villaines-sous-Lucé  
Madère

## Station de captage de la source de Madère

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059527  
Date de l'enquête initiale : 2024  
Date(s) de rédaction : 2024  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Forêt de Bercé  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : station de captage  
Appellation : source de Madère  
Parties constituantes non étudiées : bassin de décantation, conduite forcée

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé  
Réseau hydrographique : La Veuve  
Références cadastrales : 2024, B, 949

### Historique

La source de Madère est cédée à la commune du Grand-Lucé le 29 juin 1901. Il est prévu que les riverains y conservent un droit d'accès et un lavoir. Les deux bâtiments sont construits en 1902 et achevés début 1903 par la société mancelle Pérol et Sadrin. Le mémoire des travaux exécutés, établi le 10 mars 1903, précise que les fondations ont été réalisées en béton de chaux hydrauliques, la maçonnerie en briques belges pressées plutôt qu'en maçonnerie ordinaire prévue au devis, et la terrasse en ciment armé. En 1925, le débit de la source est mesuré à 11 l/seconde.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle  
Dates : 1902 (porte la date), 1903 (porte la date)  
Auteur(s) de l'oeuvre : Ernest Bollée (fondeur, attribution par source), Pérol & Sadrin (attribution par source), Adolphe Guillois (agent voyer, attribution par source)

### Description

La station de captage est composée de deux bâtiment construits en brique enduite et couverts d'une terrasse en béton. L'un abrite le captage, l'autre le bassin de décantation, d'où part la conduite forcée en fonte. Les vestiges de conduite en terre cuite (grès vernissé) sont également visibles. Le bassin extérieur, probablement le lavoir à l'usage des riverains, est en briques et ciment.

Le bâtiment du captage porte une plaque en fonte portant l'inscription SUIVANTE :  
VILLE DU GRAND-LUCÉ / EN 1902-1903 LE SERVICE DES EAUX DU /GRAND-LUCÉ A ETE INSTALLÉ  
ET MIS EN FONCTION / PAR SUITE DE L'ABANDON PAR M<sup>R</sup> AUBERT LÉON / DE LA CHUTE DE  
HUCHE-POCHE ET SUR L'INITIATIVE D'UNE / SOCIÉTÉ ANONYME COMPOSÉE DE MM<sup>RS</sup> / AUBERT  
LÉON, PÉESIDENT / AUBERT RAOUL, SECRÉTAIRE, / BLÉTEAU AUGUSTE / GALLU AUGUSTE / B<sup>ON</sup>  
LE VAVASSEUR LÉONCE, ADMINISTRATEURS / M<sup>R</sup> BLATEAU CH ÉTANT MAIRE. / LE PROJET ET  
LA CONSTRUCTION MÉCANIQUE, L'ASCENSION / ET LA DISTRIBUTION DES EAUX SONT L'OEUVRE  
DE / M<sup>R</sup> ERNEST BOLLÉE INGÉNIEUR - / CONSTRUCTEUR HYDRAULICIEN AU MANS. / LES BÉLIERS

HYDRAULIQUES CONJUGUÉS FONCTIONNENT / PAR LA SOURCE DE MADÈRE ET PAR LA CHUTE DE / HUCHE-POCHE. ILS PROPULSENT L'EAU DE SOURCE / SUR 3500 MÈTRES DE DISTANCE ET A 48 MÈTRES DE / DIFFÉRENCE DE NIVEAU. / LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET MAÇONNERIE DIRIGÉS PAR / A. GUILLOIS, AGENT-VOYER, ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS PAR / M<sup>RS</sup> PÉROL ET SADRIN, ENTREPRENEURS AU MANS, CONSTRUCTEURS DU RESERVOIR EN CIMENT ARMÉ.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie, enduit

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique (Commune du Grand-Lucé)

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 145/12. **Le Grand-Lucé. Travaux publics. Eau : puits, adduction - avec plan de 1900 et 1938. (1821-1938). Electrification, éclairage public (1913-1936).**

### Illustrations



Station de captage depuis l'amont : lavoir et bâtiment du bassin de décantation.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20247200165NUCA



Station de captage depuis l'aval : à l'arrière-plan, le bâtiment envahi par la végétation abrite le captage. A droite, le second bâtiment abrite le bassin de décantation. Au premier plan, le lavoir des riverains reverse l'eau dans le cours naturel.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20247200164NUCA



Vue partielle de la façade du bâtiment de captage, portant la plaque commémorant la mise en service en 1903.  
Phot. Thierry Seldubuisson  
IVR52\_20247200166NUCA

### Dossiers liés

Est partie constituante de : Réseau d'adduction des eaux de la ville du Grand-Lucé (IA72059530) Pays de la Loire, Sarthe, Villaines-sous-Lucé

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays Vallée du Loir



Station de captage depuis l'amont : lavoir et bâtiment du bassin de décantation.

IVR52\_20247200165NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Station de captage depuis l'aval : à l'arrière-plan, le bâtiment envahi par la végétation abrite le captage. A droite, le second bâtiment abrite le bassin de décantation. Au premier plan, le lavoir des riverains reverse l'eau dans le cours naturel.

IVR52\_20247200164NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue partielle de la façade du bâtiment de captage, portant la plaque commémorant la mise en service en 1903.

IVR52\_20247200166NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation